

Air Rhône-Alpes inaugure la station rurale nationale de Saint-Nazaire-le-Désert l'une des 6 stations de référence mesurant les pollutions régionale de fond et transfrontalière

Alain Chabrolle, Président d'Air Rhône-Alpes, Daniel Fernandez, Maire de Saint-Nazaire-le-Désert, Pascal Pertusa, Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Drôme, inaugurent ce jour la station rurale nationale de surveillance de qualité de l'air implantée en Drôme provençale dans la commune de Saint-Nazaire-le-Désert.

Cette station fait partie d'un réseau de 6 stations nationales¹ placées en milieu rural. A l'écart de toute source de pollution directe (proximité automobile, industrielle, chauffage dans les agglomérations), elle mesure le niveau de "fond régional", c'est-à-dire le niveau de pollution le plus bas de la région, mais celui auquel personne ne peut se soustraire.

Elle sert de référence pour connaître la part de pollution importée arrivant des régions et pays voisins. Ainsi, lors d'épisodes de pollution de grande ampleur, comme celui survenu du 7 au 18 mars 2014, la station de Saint-Nazaire-le-Désert a permis d'évaluer la part due aux masses d'air polluées provenant du Nord-Est de l'Europe.

Mesurer la pollution de fond : un enjeu fondamental

La connaissance de la « pollution régionale de fond » est essentielle pour estimer la contribution du transport à longue distance des polluants atmosphériques, qu'ils soient d'origine naturelle (sables du Sahara ou émissions volcaniques par exemple) ou dûs à l'homme.

Cette station vient en complément du dispositif national MERA (MEsure des Retombées Atmosphériques) mis en place dans le cadre de la participation de la France au programme européen EMEP².

Les résultats des mesures effectuées à St-Nazaire-le-Désert contribuent donc aux travaux européens sur le sujet.

A l'échelle de la région, la pollution de fond sert de référence pour estimer, par comparaison avec les niveaux observés sur d'autres stations de surveillance, la part de pollution de proximité générée par le chauffage résidentiel, le trafic routier, les activités industrielles, etc.

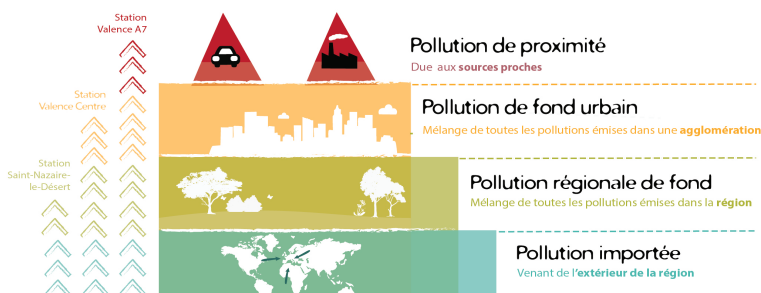
C'est grâce à l'évaluation des différentes contributions à la pollution, dans les divers territoires, que les mesures les plus efficaces peuvent être définies et intégrées dans les plans d'actions.

¹ Les cinq autres stations rurales nationales sont implantées en Bretagne, en région Centre, en Lorraine, en Champagne-Ardenne et en Midi-Pyrénées.

² Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe) créé suite à la Convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance.

Par ailleurs, **ce niveau de fond régional constitue une donnée de base primordiale aux modèles numériques de qualité de l'air et permet d'affiner la prévision quotidienne**, en particulier sur les zones urbaines qui cumulent pollution de fond et pollution de proximité.

NIVEAUX DE POLLUTION SUIVANT LE TYPE DE SITE



La station en quelques mots

Cette station, opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2014 et remplaçant celle installée antérieurement à Dieulefit, mesure plusieurs polluants :

- **Les polluants les plus problématiques** : dioxyde d'azote, ozone, particules fines
 - **Les Métaux Lourds** (Arsenic, Cadmium, Nickel, Plomb)
 - **Les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques** (HAP) dont le Benzo(a)Pyrène
- Les métaux lourds et les HAP sont mesurés dans l'air ambiant mais aussi dans les retombées atmosphériques via des récupérateurs d'eau de pluie. D'autres appareils présents dans cette station analysent en complément la composition chimique des poussières les plus fines ce qui permet d'en identifier l'origine.

D'une valeur de 38 000 euros pour la partie construction, et équipée de 185 000 euros de matériel, cette station est représentative d'un vaste territoire (environ 100 000 km²) et a été installée au Sud de la région Rhône-Alpes pour être également valorisable pour la région PACA.

A propos d'Air Rhône-Alpes :

Air Rhône-Alpes est l'observatoire régional agréé par le Ministère de l'Écologie pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air.

Ses principales missions sont d'évaluer et d'informer sur la qualité de l'air de la région Rhône-Alpes, d'améliorer les connaissances sur les phénomènes liés à la pollution atmosphérique et d'accompagner les décideurs dans l'élaboration et le suivi des plans d'actions visant à améliorer la qualité de l'air.

Sa constitution quadripartite (État, collectivités territoriales, représentants des activités économiques, monde associatif et personnalités qualifiées) garantit son indépendance et la transparence de l'information délivrée. www.air-rhonealpes.fr

Contacts presse :

Air Rhône-Alpes
 Agence Bonne Réponse
 Magali Desongins
m.desongins@bonne-reponse.fr
 04 72 40 54 10